

PREAVIS MUNICIPAL 06/2025

concernant les comptes et la gestion 2024

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En vertu des dispositions de la Loi sur les Communes et du Règlement du Conseil communal, nous soumettons à votre approbation les comptes 2024 établis selon le Règlement sur la comptabilité des Communes.

Les comptes ont été présentés à la Commission de gestion les 6 mai et 27 mai 2025, révisés par notre fiduciaire le 13 mai 2025 et adoptés par la Municipalité lors de sa séance du 3 juin 2025.

Sommaire du préavis :

- I. Introduction
- II. Rapport
- III. Conclusion
- IV. Décision

Annexes :

- I. Principaux écarts
- II. Tableau des investissements
- III. Évolution des réserves
- IV. Impôts
- V. Masse salariale

Les documents qui vous sont remis avec ce préavis sont les suivants :

- Le rapport de gestion de la Municipalités pour 2024
- Les comptes 2024
- Le bilan

I. Introduction

L'exercice 2024 se solde par un excédent de charge de **CHF 24'635**. Le budget 2024 prévoyait un excédent de charges de CHF 3'005'186. Ce budget prenait toutefois en considération les acomptes liés à la facture cantonale non ajustés. Pour rappel, ces acomptes étaient basés sur la totalité des recettes fiscales perçues en 2022, dont le montant était largement supérieur à la moyenne. Le résultat présente donc un déficit nettement moindre que prévu au budget (différence de CHF 2'980'551) et est ainsi très proche de l'équilibre financier pour cette année comptable.

II. Rapport

Principaux écarts (annexe I) :

Les écarts importants se situent donc principalement au niveau des charges liées à la facture cantonale.

D'autres écarts significatifs, tant au niveau des économies que des dépenses, figurent également dans cette annexe.

Investissements (annexe II) :

En 2024, trois nouveaux investissements ont été votés :

- 1) Préavis 02/2024 pour le réaménagement partiel du cimetière d'un montant total de CHF 322'000. À savoir que le réaménagement du cimetière s'est terminé en mai 2025.
- 2) Préavis 05/2024 pour la réfection des chemins de la Fin, Riondet et Barrauraz pour un total de CHF 370'000. Les travaux sont en cours.
- 3) Préavis 11/2024 pour la mise aux normes AEAI de la Maison de Commune pour un total de CHF 120'550. Les travaux débiteront dans le second semestre 2025.

Les dépenses d'investissements pour l'année 2024 s'élèvent ainsi à CHF 1'135'682.

Les amortissements sur les investissements se montent à **CHF 447'107** alors que l'amortissement complémentaire de **CHF 17'680** se rapporte au préavis 01/2021 concernant le soutien au commerce local dans le cadre de la pandémie du Covid 19.

Fonds de réserve (annexe III) :

Le fonds pour ordures ménagères et déchets permet d'équilibrer les comptes 45. Cette année nous avons prélevé CHF 48'549.87.

Le fonds de réserve pour projets futurs a été utilisé pour un total de CHF 41'075.30. Ce prélèvement a permis d'amortir le préavis 11/2022 pour la rénovation de la couche de roulement du *pont 110* en sa totalité.

La provision pour risques débiteurs est en diminution de CHF 67'153.24 mais nous constatons qu'elle fluctue énormément d'une année à l'autre. Cette provision concerne surtout les impôts et n'est pas maîtrisable au niveau de la Commune.

La réserve pour études des transports régionaux a été créée en 2024 pour un montant de CHF 268'470 (préavis 8/2023). Elle concerne la mise en place du programme régional de réorganisation des transports publics du district de Nyon. Cette réserve sera dissoute dans dix ans avec un prélèvement de CHF 26'847 par année.

Impôts et charges fiscales (annexe IV) :

En 2024, les recettes fiscales ont été largement supérieures à celles de 2023 (+ CHF 1'958'254).

Elles avaient été estimées sur la base d'une moyenne prenant en compte l'évolution des résultats des années précédentes. Le résultat est très proche de ces prévisions avec un écart de CHF 148'221 (0.78 %).

Nous pouvons légitimement en déduire que 2022 et 2021 ont été des années extraordinaires (post Covid) avec des recettes fiscales élevées. L'année 2023 fut « anormalement basse » alors que 2024 se retrouve dans la moyenne des cinq dernières années.

En 2024, les charges cantonales (participation à la cohésion sociale, péréquation directe et facture policière) s'élèvent à **CHF 12'332'123**. Pour notre Commune, les charges cantonales représentent donc **66 %** de nos recettes fiscales.

Masse salariale (annexe V) :

Au cours de l'année 2024, les effectifs du personnel communal sont restés stables. Bien que deux nouveaux postes aient été budgétisés, ils n'ont finalement pas été pourvus, ce qui a permis de contenir les charges salariales. Deux départs et quatre arrivées (dont une apprentie) ont été enregistrés cette année. Ces roulements ont engendré quelques coûts supplémentaires pour en assurer le bon fonctionnement (tuilage ~ trois mois).

En parallèle, quatre cas d'arrêt de travail (maladie ou accident) ont été comptabilisés. Ces absences ont été prises en charge par notre assurance, limitant leur impact financier sur le budget communal (remboursement de CHF 19'074).

Grâce à cette gestion rigoureuse des ressources humaines, une amélioration budgétaire de CHF 64'935 a pu être réalisée, ce qui représente environ 2.9% du budget alloué à la masse salariale.

III. Conclusion

En conclusion, les comptes 2024 se terminent avec un excédent de charges de CHF 24'635, résultat qui, bien que négatif, demeure largement inférieur aux pertes prévues au budget.

IV. Décision

En conséquence, la Municipalité de Commugny, qui a accepté ce préavis en séance du 3 juin 2025, prie le Conseil communal, après avoir :

Vu le préavis municipal 06/2025

Attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Entendu le rapport de la Commission de gestion, sur la gestion et les comptes 2024,

Décide d'accepter le rapport de gestion 2024,
d'accepter les comptes 2024 tels que présentés,
de donner décharge à la Municipalité, à la Boursière ainsi qu'à la Commission de gestion pour l'exercice 2024.

Commugny, le 3 juin 2025

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Le Secrétaire

X. Wohlschlag

M. Palma

ANNEXE I
Principaux écarts



Principaux écarts entre budget et comptes 2024

	Comptes 2024	Budget 2024	Différence
Charges			
Entretiens des parcs	37'758	53'000	15'242
Réforme policière	606'316	642'100	35'784
Achat de mobilier	5'617	45'000	39'383
Réception et manifestations	107'080	148'000	40'920
Taxe déchets enfants jusqu'à 18 ans	51'881	94'080	42'199
Achat de machines (Lame à neige et faucheuse)	0	48'000	48'000
Transports publics	246'505	306'084	59'579
Entretien du réseau routier et signalisation	135'837	197'000	61'163
Masse salariale	2'174'116	2'239'051	64'935
Electricité, eau, chauffage	178'830	245'000	66'170
Diminution de la provision des impôts	69'529	0	69'529
Entretien des bâtiments	198'742	325'500	126'758
Péréquation directe	4'910'607	5'128'682	218'075
APEJ	2'496'040	2'730'846	234'806
Facture sociale (PCS)	6'815'213	8'255'944	1'440'731
Etude énergétique bâtiment scolaire	15'637	0	15'637
Amortissement compl. Covid	26'520	8'840	17'680
Frais perception des impôts	133'806	115'000	18'806
Entretien des cours d'eaux	31'055	10'000	21'055
Amortissement préavis informatique	41'430	0	41'430
Total des charges			2'448'668
Revenus			
Revenus Fiscaux	19'058'221	18'910'000	148'221
Remboursement de frais de sinistre	46'591	8'000	38'591
Total des revenus			186'812
			2'635'480

ANNEXE II
Tableau des investissements au 31.12.2024



Préavis no	Resp.	Compte d'investissement	PA / PF	Compte au bilan	Libellé	Crédit voté	Coût réel	- En dépassement / + Excédent	Solde au 1.1	Dépenses au 31.12	Recettes au 31.12	Amortissements 2024	Amortissements complémentaires	Prélèvement sur réserves 2024	Solde au 31.12	En cours/clos	En dépassement
Patrimoine financier																	
n/a		n/a	PF	9123.01	Bâtiment de la Laiterie	n/a	n/a	n/a	1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1.00	Clos	n/a
n/a		n/a	PF	9120.01	Titres	n/a	n/a	n/a	196'602.50	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	196'602.50	Clos	n/a
n/a		n/a	PF	9120.03	Placement Migros à court terme	n/a	N/a	n/a	3'000'000.00	0.00	3'000'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Clos	n/a
n/a		n/a	PF	9152.09	Association Eco_Terre-Sainte	n/a	n/a	n/a	8'500.00	0.00	8'500.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Clos	n/a
n/a		n/a	PF	9162.01	Prêt APEJ	n/a	n/a	n/a	66'275.95	0.00	66'275.95	0.00	0.00	0.00	0.00	Clos	n/a
Patrimoine administratif - Terminés																	
n/a		n/a	PA	9143.00	Immeubles et terrains amortis	n/a	n/a	n/a	1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1.00	Clos	n/a
n/a		n/a	PA	9143.01	Terrain - Bois de la Mette	n/a	n/a	n/a	20'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	20'000.00	Clos	n/a
12/2009		357 + 358	PA	9143.47	Construction du SAC	3'321'321.00	3'775'944.60	-454'623.60	1'249'512.00	0.00	0.00	125'971.00	0.00	0.00	1'123'541.00	Clos	oui
07/2011		350	PA	9143.50	Transformation intérieur maison de commune	1'033'333.00	1'009'032.20	24'300.80	437'720.00	0.00	0.00	51'970.00	0.00	0.00	385'750.00	Clos	non
02/2014		430	PA	9141.20	Installation feux prioritaires	246'500.00	187'099.75	59'400.25	4'980.00	0.00	0.00	4'980.00	0.00	0.00	0.00	Clos	non
13/2014		450	PA	9141.22	Construction d'une déchetterie	2'355'000.00	1'942'960.19	412'039.81	592'360.00	0.00	0.00	26'960.00	0.00	0.00	565'400.00	Clos	non
04/2015		352	PA	9170.02	Assainissement du Stand de Tir	42'422.00	213'004.78	-170'582.78	18'690.00	0.00	0.00	890.00	0.00	0.00	17'800.00	Clos	oui
06/2015		351	PA	9143.07	Rénovation appartements centre scolaire	545'000.00	417'697.47	127'302.53	306'280.00	0.00	0.00	13'930.00	0.00	0.00	292'350.00	Clos	non
07/2015		351	PA	9143.08	Rénovation intérieure du centre scolaire	72'000.00	58'311.45	13'688.55	40'840.00	0.00	0.00	1'940.00	0.00	0.00	38'900.00	Clos	non
03/2016		356	PA	9143.09	Rénovation bâtiment de la laiterie	188'000.00	194'010.56	-6'010.56	148'680.00	0.00	0.00	6'480.00	0.00	0.00	142'200.00	Clos	oui
08/2016		430	PA	9141.24	Réfection route de Genève RC 2-B	607'600.00	342'505.80	265'094.20	169'120.00	0.00	0.00	7'420.00	0.00	0.00	161'700.00	Clos	non
02/2017		430	PA	9146.04	Achat d'un tracteur pour la Voirie	57'900.00	51'000.00	6'900.00	15'300.00	0.00	0.00	5'100.00	0.00	0.00	10'200.00	Clos	non
07/2017		354	PA	9141.25	Aménagement parc central	1'416'000.00	1'625'118.15	-209'118.15	1'292'214.00	0.00	0.00	53'862.00	0.00	0.00	1'238'352.00	Clos	oui
09/2017		430	PA	9141.26	Réfection route Coppet-Commugny	382'000.00	181'170.10	200'829.90	62'317.00	0.00	0.00	10'391.00	0.00	0.00	51'926.00	Clos	non
05/2018		430.501.0518	PA	9141.27	Réaménagement carrefour RC 2-B-P	325'000.00	329'094.80	-4'094.80	285'215.20	0.00	0.00	21'939.80	0.00	0.00	263'275.40	Clos	oui
03/2019		356.503.0319	PA	9143.1	Remplacement du chauffage bâtiment de la Laiterie	25'000.00	23'621.35	1'378.65	18'894.00	0.00	0.00	1'182.00	0.00	0.00	17'712.00	Clos	non
06/2019		430.501.0619	PA	9141.28	Réfection RC 6-C-S	506'200.00	356'058.75	150'141.25	203'242.25	0.00	0.00	15'634.75	0.00	0.00	187'607.50	Clos	non
01/2020		430.501.0120	PA	9141.29	Réaménagement carrefour RC 2-B-P	653'000.00	462'977.89	190'022.11	447'545.29	0.00	0.00	15'432.60	0.00	0.00	432'112.70	Clos	non
03/2020		353.503.0320	PA	9143.11	Réfection du sol de la salle communale	53'150.00	57'322.60	-4'172.60	45'857.40	0.00	0.00	5'732.60	0.00	0.00	40'124.80	Clos	oui
01/2021		713.565.0121	PA	9165.02	Soutien au commerce local dans le cadre de la pandémie du Covid-19	55'000.00	44'200.00	10'800.00	26'520.00	0.00	0.00	8'840.00	17'680.00	0.00	0.00	Clos	non
10/2021	FDG	357/358.503.1021	PA	9143.12	Remplacement des portes d'entrée du bâtiment SAC	56'930.80	56'930.80	0.00	51'237.72	0.00	0.00	5'693.08	0.00	0.00	45'544.64	Clos	non
01/2022	CSC	430.501.0122	PA	9141.31	Réfection de la route de l'Eglise et de la route de Founex	633'200.00	530'410.25	102'789.75	122'135.87	0.00	0.00	4'211.58	0.00	0.00	117'924.29	Clos	non
03/2022	FDG	351.503.0322	PA	9143.13	Réfection de l'étanchéité du toit de la salle de gymnastique	234'300.00	152'304.90	81'995.10	147'228.07	0.00	0.00	5'076.83	0.00	0.00	142'151.24	Clos	non
06/2022	FDG	350.503.0622	PA	9143.14	Rafranchissement façades, fenêtre, boiseries divers bâtiments	29'150.00	27'488.00	1'662.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Clos	non
02/2023	CLO	351.503.0223	PA	9143.16	Financement du câblage ANF et installations EL dans 11 salles de classes	61'600.00	0.00	61'600.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Clos	non
04/2023	CSC	430.506.0423	PA	9146.05	Achat d'un transporteur électrique pour le service communal	60'200.00	60'200.00	0.00	48'160.00	0.00	0.00	12'040.00	0.00	0.00	36'120.00	Clos	non
09/2023	CSC	470.501.0923	PA	9144.1	Renforcement des berges du Greny	62'331.70	62'331.70	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Clos	non
11/2022	CSC	430.501.1122	PA	9141.32	Rénovation couche de roulement pont 110	70'000.00	41'075.30	28'924.70	41'075.30	0.00	0.00	0.00	0.00	41'075.30	0.00	Clos	non
07/2022	CLO	190.589.0722	PA	9170.04	Sécurisation et amélioration infrastructure informatique	320'000.00	331'439.70	-11'439.70	300'100.15	31'339.55	0.00	41'429.96	0.00	0.00	290'009.74	Clos	oui
Patrimoine administratif - En cours																	
10/2019	CLO	420.589.1019	PA	9170.03	Révision PGA + règlement communal PGA et police des constructions	101'000.00			211'782.65	35'822.00	0.00	0.00	0.00	0.00	247'604.65	En cours	non
01/2024	CLO	420.589.1019	PA	9170.03	Demande de crédit complémentaire pour la révision du PACom	231'000.00											
08/2022	FDG	350/351/353.503.0822	PA	9143.15	Mise en conformité centre scolaire, maison de commune et salle communale	167'310.00			145'468.10	21'078.00	0.00	0.00	0.00	0.00	166'546.10	En cours	non
11/2023	CSC	430.501.1123	PA	9141.33	Réaménagement de la Vy-des-Mores	1'497'200.00			58'158.00	651'182.30	500.00	0.00	0.00	520'500.00	708'840.30	En cours	non
02/2024	CSC	440.503.0224	PA	9143.52	Réaménagement partiel du cimetière	322'000.00			0.00	300'987.00	0.00	0.00	0.00	37'500.00	300'987.00	En cours	non
05/2024	CSC	430.501.0524	PA	9141.34	Réfection des chaussées du chemin de la Fin, Riondet et Barrauraz	370'000.00			0.00	92'570.35	0.00	0.00	0.00	200'000.00	92'570.35	En cours	non
11/2024	CLO	350.503.1124	PA	9143.53	Mise aux normes AEA1 de la Maison de Commune	120'550.00			0.00	2'702.50	0.00	0.00	0.00	200'000.00	2'702.50	En cours	non
									9'782'013.45	1'135'681.70	3'075'275.95	447'107.20	17'680.00	41'075.30	7'336'556.70		

ANNEXE III
FONDS DE RESERVE



No	Libellé	C2024	Attributions	Prélèvements	C2023	C2022	C2021	C2020	C2019
928	Financements spéciaux et fonds de réserve	2'021'370.52	0.00	67'922.30	1'936'525.93	2'418'497.22	2'489'512.00	3'103'878.41	3'551'457.50
9280	Fonds alimentés par des recettes affectées	219'077.78			267'627.65	205'830.10	145'743.73	63'663.14	16'627.23
9280.04	Fonds pour ordures ménagères et déchets	219'077.78	0.00	48'549.87	267'627.65	205'830.10	145'743.73	63'663.14	16'627.23
9282	Fonds de réserve	1'802'292.74			1'668'898.28	2'212'667.12	2'343'768.27	3'040'215.27	3'534'830.27
9282.02	Réserve pour projets futurs	829'771.36	0.00	41'075.30	870'846.66	1'423'425.36	1'541'094.85	1'541'094.85	1'541'094.85
9282.05	Provision pour risques débiteurs	538'198.38	0.00	67'153.24	605'351.62	551'773.00	435'373.00	633'020.00	620'260.00
9282.06	Réserve pour études transports régionaux	241'623.00	268'470.00	26'847.00	0.00	34'768.76	85'139.01	85'139.01	93'314.01
9282.11	Fonds pour les loisirs et activités récréatives	64'000.00	0.00	0.00	64'000.00	74'000.00	74'000.00	74'000.00	75'000.00
9282.12	Fonds pour le cimetière	37'500.00	0.00	0.00	37'500.00	37'500.00	37'500.00	37'500.00	37'500.00
9282.13	Fonds pour plantation arbres	16'200.00	0.00	0.00	16'200.00	16'200.00	14'200.00	13'000.00	11'200.00
9282.14	Fonds pour personnes âgées dans le besoin	75'000.00	0.00	0.00	75'000.00	75'000.00	75'000.00	75'000.00	75'000.00



commugny

ANNEXE IV IMPÔTS

Recettes fiscales	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Impôts sur le revenu	11'965'545.85	11'537'416.92	10'413'691.77	11'949'961.24	13'338'996.95	11'880'116.97	13'230'486.63
Impôts sur la fortune	2'551'790.99	2'179'997.88	2'460'536.01	2'581'634.71	2'802'778.37	1'844'477.16	2'278'726.84
Impôts foncier	1'131'460.95	1'139'879.80	1'183'990.30	1'241'659.70	1'274'038.50	1'315'559.20	1'350'309.75
Droits de mutations	571'311.75	714'705.85	734'368.50	1'095'794.30	1'125'448.45	729'802.70	614'643.35
Impôts sur les successions et donations	247'013.40	-	-	56'023.80	-	246'848.70	56'100.00
Impôts sur les gains immobiliers	498'530.35	659'573.50	525'442.60	1'039'147.95	1'238'976.95	569'141.60	984'291.35
Autres impôts (impôts source, impôts chiens, intérêts moratoires...)	773'080.34	560'541.75	614'921.74	584'439.87	524'800.22	514'020.23	543'662.79
Total des recettes fiscales brutes	17'738'733.63	16'792'115.70	15'932'950.92	18'548'661.57	20'305'039.44	17'099'966.56	19'058'220.71
Frais de perception des impôts	121'192.27	106'840.03	118'269.67	113'315.07	112'934.45	144'962.99	133'805.62
Imputation forfaitaire sur impôts	6'033.73	162'910.27	142'906.37	30'955.25	25'925.59	31'136.63	76'106.69
Intérêts rémunérateurs + Défalcatons	49'007.02	118'882.94	71'181.87	-3'416.22	21'177.21	72'347.82	58'280.69
Total des charges sur recettes fiscales	176'233.02	388'633.24	332'357.91	140'854.10	160'037.25	248'447.44	268'193.00
Total des recettes fiscales nettes	17'562'500.61	16'403'482.46	15'600'593.01	18'407'807.47	20'145'002.19	16'851'519.12	18'790'027.71
Factures cantonales							
Participation à la cohésion sociale	7'302'487.00	6'647'683.00	5'907'232.00	7'158'306.00	7'924'751.00	5'869'043.00	6'815'213.00
Péréquation directe brut	4'794'390.00	5'097'127.00	4'963'385.00	5'385'485.00	5'867'041.00	5'100'918.00	5'783'057.00
- Compensation population	-758'674.00	-806'285.00	-936'556.00	-869'126.00	-872'504.00	-863'098.00	-872'450.00
Péréquation directe net	4'035'716.00	4'290'842.00	4'026'829.00	4'516'359.00	4'994'537.00	4'237'820.00	4'910'607.00
Facture Policière	560'353.00	563'470.00	563'701.00	602'463.00	627'303.00	570'674.00	606'303.00
Total des charges cantonales	11'898'556.00	11'501'995.00	10'497'762.00	12'277'128.00	13'546'591.00	10'677'537.00	12'332'123.00
Revenus nets	5'663'944.61	4'901'487.46	5'102'831.01	6'130'679.47	6'598'411.19	6'173'982.12	6'457'904.71
% des charges cantonales sur recettes fiscales nettes	68%	70%	67%	67%	67%	63%	66%

Moyenne BN nets (5 ans)	5'894'215.99
Pourcentage moyen (5 ans)	67%

Année	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre d'habitants	2935	2997	3001	2989	2993	2987
Taux d'impôt	57%	55.5%	55.5%	57%	57%	57%
Valeur d'un point d'impôt	82.30	78.50	89.20	96.40	81.72	98.67
Point d'impôt	241'616.40	235'162.70	267'742.30	287'687.70	244'587.00	294'735.00

MASSE SALARIALE : COMPTES 2024

Note*

	Services	RE 24	BU 24	Var. RE vs BU CHF	Var. RE vs BU %
	Municipalité (102)	265'002	265'002	0	0%
1	Administration (110)	344'237	392'695	48'458	12%
	Contrôle des habitants (620)	144'221	141'620	2'601	2%
2	Service Technique (410)	241'152	255'900	14'748	6%
	Voirie (430)	352'745	343'500	9'245	3%
	Conciergerie (35)	226'559	219'850	6'709	3%
3	Déchetterie (451)	186'178	169'200	16'978	10%
	Charges salariales brutes	1'760'095	1'787'767	27'672	2%
4	Indemnités maladies & accidents	19'074	0	19'074	
	Remboursements d'indemnités	19'074	0	19'074	
	Charges sociales (AVS, AI, AC) (3030)	160'383	166'674	6'291	4%
	Charges LPP (3040)	229'967	241'200	11'233	5%
	Charges d'assurance (3050)	42'745	43'410	665	2%
	Charges sociales	433'095	451'284	18'189	4%
	Total de la masse salariale nette	2'174'116	2'239'051	64'935	2.90%

- 1 Personnel en plus non engagé (juriste et sécurité scolaire)
- 2 Augmentation du taux d'activité architecte moins important
- 3 Nouveau personnel et départ (3 mois de mise en place)
- 4 Indemnités reçues personnels malades ou accidentés

Bilan 2024

No	Libellé	C2024	C2023	
91 Actif		15'402'443.21	18'359'203.35	-2'956'760.14
910 Disponibilités		2'379'245.46	1'918'719.38	460'526.08
9100 Caisse		1'958.65	832.05	1'126.60
9100.02	Caisse - Greffe	1'958.65	832.05	1'126.60
9101 Comptes de chèques postaux		212'174.63	321'272.07	-109'097.44
9101.01	PostFinance	212'174.63	321'272.07	-109'097.44
9102 Banques		2'164'372.58	1'596'615.26	567'757.32
9102.02	Banque Cantonale Vaudoise - c/c n° 0701.14.07	1'111'878.76	1'563'406.45	-451'527.69
9102.04	Banque Cantonale Vaudoise - c/c Z 5553.50.11 Manifestations	2'697.62	27'840.75	-25'143.13
9102.06	Banque Migros - CH96 0840 1000 0679 4398 5	1'049'796.20	5'368.06	1'044'428.14
9109 Comptes de virement		739.60	0.00	739.60
9109.02	Compte d'attente	-0.40	0.00	-0.40
9109.04	A refacturer	740.00	0.00	740.00
911 Débiteurs et comptes courants		5'172'029.65	4'601'639.62	570'390.03
9111 Comptes courants débiteurs		289'620.53	174'618.58	115'001.95
9111.06	Concardis cartes de crédit	870.00	0.00	870.00
9111.11	AJET - compte-courant	0.00	0.00	0.00
9111.111	APEJ - compte-courant	234'760.12	163'206.43	71'553.69
9111.12	ASCOT - compte-courant	0.00	0.00	0.00
9111.14	SDIS - compte-courant	0.00	0.00	0.00
9111.15	A.F.C. - impôts anticipés à récupérer	36'219.20	14'659.30	21'559.90
9111.17	Centre Sportif des Rojalets	13'618.92	-4'672.90	18'291.82
9111.21	Gerofinance - compte-courant	4'152.29	1'425.75	2'726.54
9112 Impôts à encaisser		4'712'322.76	4'350'782.80	361'539.96
9112.00	Administration Cantonale des impôts - PP/PM/IS	3'655'054.78	3'435'821.85	219'232.93
9112.02	Compensation RFFA	131.07	296.31	-165.24
9112.09	Impôt anticipé fédéral supputé	1'057'136.91	914'664.64	142'472.27
9115 Autres débiteurs		157'596.46	69'467.04	88'129.42
9115.00	Débiteurs	0.00	7'337.94	-7'337.94
9115.001	Débiteurs taxe déchets	517.00	947.85	-430.85
9115.002	Débiteurs collectifs (ProConcept)	157'079.46	60'992.65	96'086.81
9115.02	Clinique dentaire - compte-courant	0.00	188.60	-188.60
9119 Autres créances		12'489.90	6'771.20	5'718.70
9119.01	T.V.A. - compte-courant	34.38	6'771.20	-6'736.82
9119.03	T.V.A. - impôt préalable (ordures ménagères)	12'455.52	0.00	12'455.52
912 Placements du patrimoine financier		196'603.50	3'196'603.50	-3'000'000.00
9120 Titres et placements		196'602.50	3'196'602.50	-3'000'000.00
9120.01	Titres	196'602.50	196'602.50	0.00
9120.03	Banque Migros - PTF 03.04.2023-03.04.2024	0.00	3'000'000.00	-3'000'000.00
9123 Terrains et bâtiments du patrimoine financier		1.00	1.00	0.00
9123.01	Bâtiment Laiterie	1.00	1.00	0.00
913 Actifs transitoires		514'611.40	2'056'830.90	-1'542'219.50
				0.00
9139 Actifs transitoires		514'611.40	2'056'830.90	-1'542'219.50
9139.00	Actifs transitoires	514'611.40	2'056'830.90	-1'542'219.50
914 Investissements du patrimoine administratif		6'584'538.81	5'953'541.20	630'997.61
9141 Ouvrages de génie civil et d'assainissement		3'819'708.53	3'278'362.91	541'345.62
9141.20	Préavis 02/14 CHF 246'500 - Installation feux prioritaires pour transports publics	0.00	4'980.00	-4'980.00
9141.22	Préavis 13/14 CHF 2'355'000 Construction d'une déchetterie	565'400.00	592'360.00	-26'960.00
9141.24	Préavis 08/16 CHF 607'600 Réfection route de Genève RC 2-B	161'700.00	169'120.00	-7'420.00
9141.25	Préavis 07/17 CHF 1'416'000 Aménagement parc central et réfection surfaces sport	1'238'352.00	1'292'214.00	-53'862.00
9141.26	Préavis 09/17 CHF 382'000 Réfection route Coppet - Commugny RC 6-C-S	51'926.00	62'317.00	-10'391.00
9141.27	Préavis 05/18 CHF 325'000 Réaménagement carrefour rte de l'Eglise - ch. Du martinet	263'275.40	285'215.20	-21'939.80
9141.28	Préavis 06/19 CHF 506'200 réfection RC 6-C-S	187'607.50	203'242.25	-15'634.75
9141.29	Préavis 01/20 CHF 653'000 Réaménagement carrefour RC 2-B-P	432'112.69	447'545.29	-15'432.60
9141.31	Préavis 01/22 CHF 633'200 Réfection de la route de l'Eglise	117'924.29	122'135.87	-4'211.58
9141.32	Préavis 11/22 CHF 70\$000 Rénovation couche de roulement pont	0.00	41'075.30	-41'075.30
9141.33	Préavis 11/23 - CHF 1'497'200 Réaménagement Vy-des-Mores	708'840.30	58'158.00	650'682.30
9141.34	Préavis 05/24 CHF 370'000 - Réfection ch. Fin Rondet Barrauraz	92'570.35	0.00	92'570.35

Bilan 2024

9143 Bâtiments et constructions à amortir	2'718'510.28	2'611'718.29	106'791.99
9143.00 Immeubles et terrains amortis	1.00	1.00	0.00
9143.01 Terrain - Bois de la Mette	20'000.00	20'000.00	0.00
9143.07 Préavis 06/15 CHF 545'000 - Rénovation appartements Centre scolaire	292'350.00	306'280.00	-13'930.00
9143.08 Préavis 07/15 CHF 72'000 - Rénovation intérieure Centre scolaire	38'900.00	40'840.00	-1'940.00
9143.09 Préavis 03/16 CHF xxx'000 - Rénovation bâtiment de la Laiterie	142'200.00	148'680.00	-6'480.00
9143.10 Préavis 03/19 CHF 45'200 Remplacement du chauffage Laiterie	17'712.00	18'894.00	-1'182.00
9143.11 Préavis 03/20 CHF 53'150 - réfécion du sol de la salle communale	40'124.80	45'857.40	-5'732.60
9143.12 Préavis 10/21 CHF 56'930.80 Remplacement des portes d'entrée du SAC	45'544.64	51'237.72	-5'693.08
9143.13 Préavis 03/22 CHF 234'300 Réfection de l'étanchéité du toit de la salle de gymnastique	142'151.24	147'228.07	-5'076.83
9143.15 Préavis 08/22 CHF 167'310 Mise en conformité du centre scolaire	166'546.10	145'468.10	21'078.00
9143.47 Préavis 12/09 CHF 3'321'321 Construction du SAC	1'123'541.00	1'249'512.00	-125'971.00
9143.50 Préavis 07/11 CHF 1'033'333 - Transformation intérieure de la maison de Commune	385'750.00	437'720.00	-51'970.00
9143.52 Préavis 02/24 CHF 322'000 - Réaménagement du cimetière	300'987.00	0.00	300'987.00
9143.53 Préavis n°11/2024 CHF 120'550 Mise aux normes AEAI 1er étage bâtiment communal et clocher	2'702.50	0.00	2'702.50
9146 Mobilier, machines et véhicules à amortir	46'320.00	63'460.00	-17'140.00
9146.04 Préavis 02/17 CHF 57&900 Tracteur pour la voirie	10'200.00	15'300.00	-5'100.00
9146.05 Préavis 04/23 CHF 60'200 Goupil G4M-Li9 pour la Voirie	36'120.00	48'160.00	-12'040.00
915 Prêts et capitaux de dotations	0.00	8'500.00	-8'500.00
9152 Prêts et capitaux de dotations sans obligation légale d'amortir	0.00	8'500.00	-8'500.00
9152.09 Association Eco-Terre SA	0.00	8'500.00	-8'500.00
916 Subventions et participations à amortir	0.00	92'795.95	-92'795.95
9162 Subventions et participations d'investissements amortissables accordées à des associations de corr	0.00	66'275.95	-66'275.95
9162.01 Prêt AJET	0.00	66'275.95	-66'275.95
9165 Autres subventions et participations d'investissements amortissables	0.00	26'520.00	-26'520.00
9165.02 Préavis 01/21 CHF 55'000 Soutien au commerce local (COVID)	0.00	26'520.00	-26'520.00
917 Autres dépenses à amortir	555'414.39	530'572.80	24'841.59
9170 Autres dépenses à amortir	555'414.39	530'572.80	24'841.59
9170.02 Préavis No 04/2015 CHF 42'422 Assainissement de stand de tir	17'800.00	18'690.00	-890.00
9170.03 Préavis 10/19 CHF 101'000 Révision PGA + règlement communal PGA et police de construction	247'604.65	211'782.65	35'822.00
9170.04 Préavis 07/22 CHF 320'000 Sécurisation et amélioration de l'infrastructure informatique	290'009.74	300'100.15	-10'090.41

Bilan 2024

92 Passif	15'402'443.21	18'359'203.35	-2'956'760.14
920 Engagements courants	562'260.67	3'523'726.67	-2'961'466.00
9200 Créanciers	545'299.33	3'523'662.31	-2'978'362.98
9200.02 Créanciers BDI	-0.10	-0.10	0.00
9200.020 Créanciers collectifs (ProConcept)	539'791.97	3'519'199.43	-2'979'407.46
9200.04 Office d'impôt - impôt à la source	0.00	773.26	-773.26
9200.07 Assurance maladie collective	0.00	1.30	-1.30
9200.08 Caisse de compensation AVS	0.00	-2'098.25	2'098.25
9200.09 Assurances LAA + complément	0.00	-0.10	0.10
9200.13 Créanciers salaires	5'507.44	5'786.75	-279.31
9200.14 Créanciers T.V.A.	0.02	0.02	0.00
9204 Participations et subventions à verser	0.00	0.00	0.00
9204.02 Compensation RFFA	0.00	0.00	0.00
9206 Comptes courants créanciers	0.00	0.00	0.00
9206.02 ORPC - c/c créanciers	0.00	0.00	0.00
9209 Autres engagements courants	16'961.34	64.36	16'896.98
9209.05 T.V.A. - impôts dus (Ordures ménagères)	16'961.34	64.36	16'896.98
921 Dettes à court terme	0.00	0.00	0.00
925 Passifs transitoires	41'984.68	97'488.41	-55'503.73
9259 Passifs transitoires	41'984.68	97'488.41	-55'503.73
9259.00 Passifs transitoires	36'684.68	90'688.41	-54'003.73
9259.01 Dépôt de garantie + arrhes	5'300.00	6'800.00	-1'500.00
9259.02 Loyers encaissés d'avances	0.00	0.00	0.00
928 Financements spéciaux et fonds de réserve	2'021'370.52	1'936'525.93	84'844.59
9280 Fonds alimentés par des recettes affectées	219'077.78	267'627.65	-48'549.87
9280.04 Fonds pour ordures ménagères et déchets	219'077.78	267'627.65	-48'549.87
9282 Fonds de réserve	1'802'292.74	1'668'898.28	133'394.46
9282.02 Réserve pour projets futurs	829'771.36	870'846.66	-41'075.30
9282.03 Réserve pour risques financiers	0.00	0.00	0.00
9282.05 Provision pour risques débiteurs	538'198.38	605'351.62	-67'153.24
9282.06 Réserve pour études transports régionaux	241'623.00	0.00	241'623.00
9282.08 Réserve Epuration (non affectée)	0.00	0.00	0.00
9282.11 Fonds pour les loisirs et activités récréatives	64'000.00	64'000.00	0.00
9282.12 Fonds pour le cimetière	37'500.00	37'500.00	0.00
9282.13 Fonds pour plantation arbres	16'200.00	16'200.00	0.00
9282.14 Fonds pour personnes âgées dans le besoin	75'000.00	75'000.00	0.00
929 Capital	12'776'827.34	12'801'462.34	-24'635.00
9290 Capital	12'776'827.34	12'801'462.34	-24'635.00
9290.00 Capital	12'776'827.34	12'801'462.34	-24'635.00
99	-24'635.00	-138'849.31	114'214.31
999	-24'635.00	-138'849.31	114'214.31
999.9999 Résultat (comptes de fonctionnement)	-24'635.00	-138'849.31	114'214.31

Rapport de la Commission de Gestion sur les comptes 2024

Conseil communal

Législature 2021-2026

10 juin 2025

1	INTRODUCTION	2
2	REMARQUES SUR LES COMPTES 2024	2
2.1	SITUATION FINANCIÈRE GÉNÉRALE DE LA COMMUNE.....	2
2.2	DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE	3
3	REMARQUES GÉNÉRALES SUR LA GESTION DES AFFAIRES	4
4	VISITE DU PATRIMOINE COMMUNAL DU 27 MAI 2025.....	4
5	RECOMMANDATIONS.....	6
5.1	RECOMMANDATIONS DES ANNÉES PRÉCÉDENTES	6
6	CONCLUSION	7

1 Introduction

La Commission de gestion (ci-après nommée la « COGE ») s'est réunie à plusieurs reprises cette année. Pour rappel, le rôle de la COGE est d'examiner et de relever s'il y a des points d'amélioration dans l'administration communale et dans la gestion des affaires par la municipalité. Les tâches qui incombent à la COGE sont fixées dans le règlement communal (Articles 37, 38 et 94 à 102). Parmi les tâches « obligatoires » figurent l'examen des comptes communaux ainsi que les comptes de la déchetterie, l'établissement d'un rapport sur ces comptes et une visite du patrimoine.

2 Remarques sur les comptes 2024

2.1 Situation financière générale de la commune

En 2024, la situation financière de la commune est restée stable. Bien que le budget 2024 prévoyait un excédent de charges de CHF 3'005'186, l'exercice 2024 s'est finalement soldé avec un excédent de seulement CHF 24'635.-.

Les charges budgétisées pour 2024 s'élevaient à CHF 24'880'469.-, tandis que les charges réelles ont été de CHF 22'299'391.-, une diminution de CHF 2'581'078.- (-10.4%) par rapport aux estimations.

Les charges budgétisées pour 2024 étaient basées sur des estimations des acomptes liés à la facture cantonale, prenant comme base l'année fiscale 2022, durant laquelle les recettes fiscales étaient au-dessus de la moyenne des sept dernières années. Les acomptes réels pour la facture sociale, la péréquation directe, la réforme policière, les transports publics et la provision des impôts se sont avérés moins importants que prévus (-CHF 1'823'698.-) et sont responsables pour presque deux-tiers (61%) de la diminution de l'écart (CHF 2'980'551.-) entre le budget et les comptes 2024. Les autres postes qui ont contribué aux principaux écarts entre le budget et les comptes 2024 sont repris en annexe I au Préavis Municipal 06/2025.

Quelques dépenses non budgétisées ont également été enregistrées, telles que la (pré)étude énergétique du bâtiment scolaire, un premier amortissement lié au préavis informatique n°7/2022, effectué juste après sa clôture en décembre 2024 (alors qu'il était initialement prévu pour le premier trimestre 2025), une facture rétroactive couvrant plusieurs années pour l'entretien du cours d'eau « le Nant », dont la gestion est externalisée, ainsi que des frais de perception des impôts plus élevés que prévu, fixés par le canton. La municipalité a profité en outre du bon équilibre financier pour l'année comptable 2024 pour liquider l'amortissement lié au préavis 01/2021 (Soutien au commerce local dans le cadre de la pandémie du Covid-19).

Les fonds de réserve ont été utilisés conformément aux engagements pris, notamment pour amortir les dépenses liées à la rénovation de la couche de roulement du pont 110, par un prélèvement sur le fonds de réserve « projets futurs », tel que prévu dans le préavis 11/2022.

La hausse annuelle de la masse salariale a été maîtrisée en 2024. Initialement budgétisé à 2'239'051.- (+7.9% par rapport aux charges réelles de 2023), la masse salariale nette a été de 2'174'116.- (+4.8% par rapport aux charges réelles de 2023, mais -2.9% par rapport au montant budgétisé).

Les revenus budgétisés pour 2024 s'élevaient à CHF 21'875'284.-, tandis que les revenus réels ont été de CHF 22'274'756.-, soit une augmentation de CHF 399'472.- (+1.83%) par rapport aux estimations.

En 2024, les recettes fiscales ont globalement augmenté par rapport à 2023. Les hausses concernent:

- l'impôt sur le revenu (+11 %),
- l'impôt sur la fortune (+24 %),
- l'impôt foncier (+3 %),
- l'impôt sur les gains immobiliers (+73 %),
- ainsi que l'ensemble des autres impôts (+6 %).

En revanche, des baisses ont été enregistrées pour :

- les droits de mutation (−16 %),
- et les impôts sur les successions et donations (−77 %).

Le total des recettes fiscales nettes en 2024 s'élève à CHF 18'790'028, ce qui représente une augmentation de 12 % par rapport à 2023, mais une baisse de 7 % par rapport à 2022, année record sur la période 2018–2024.

Les revenus nets en 2024 (c'est-à-dire les recettes fiscales nettes diminuées des charges cantonales) atteignent CHF 6'457'905, soit une hausse de 4,6 % par rapport à 2023, mais un recul de 2,1 % par rapport à 2022.

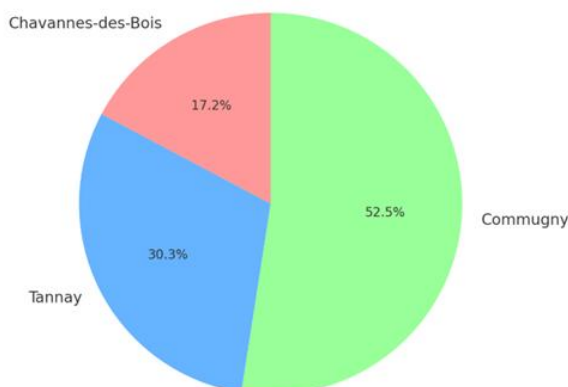
2.2 Déchetterie intercommunale



La Commission de Gestion de la commune boursière de Commugny s'est réunie le 18 mars 2025 sur convocation de la Municipalité, en présence de Mme Caroline Schaerer et la Boursière Mme Thalia Joss, dans le but d'examiner les comptes de la déchetterie, avant leur présentation aux autres communes membres.

Pour rappel, la répartition des coûts entre les trois communes est effectué en fonction du nombre d'habitants au 31.12.2024, soit: 982 habitants pour Chavannes-des-Bois (17,2%), 1728 habitants pour Tannay (30,3%), et 2987 habitants pour Commugny (52,4%).

Répartition des coûts entre les communes au 31.12.2024



Charges

Pour l'année 2024, les charges de la déchetterie s'élèvent à CHF 551'532,60, un léger dépassement de CHF 10'932,60 (+2%) par rapport au montant budgétisé, et une augmentation de CHF 48870,29 (+9,7%) par rapport aux charges de 2023.

A titre d'information, il nous a semblé intéressant de détailler la répartition des charges par type de déchets pour l'année 2024, comme suit :

Frais d'élimination déchets

Société	Déchets	Montant	Pourcentage
CTS	Déchets verts	57,430	42%
Transvoirie	Autres déchets	34,082	25%
SADEC	Encombrants	25,378	19%
SADEC	Plastiques	14,645	11%
SADEC	Ordures	3,830	3%
	Total	135,365	100%

Revenus

Les revenus en 2024 (hors contributions des communes) s'élèvent à CHF 58'370,55, soit une augmentation de CHF 28'270,55 (+94%) par rapport au montant budgétisé. Ces revenus comprennent divers remboursements provenant de l'élimination des déchets et de la rétrocession de la taxe d'élimination anticipé (TEA) sur le verre.

Hors remboursements, les revenus réels pour 2024 s'élèvent à CHF 35'311,70, ce qui représente un surplus de CHF 5'211,70 (+17,3%) par rapport au budget initial (CHF 30'100.-) mais une baisse de CHF 30'158,82 par rapport à l'exercice 2023.

3 Remarques générales sur la gestion des affaires

La COGE a constaté une gestion rigoureuse des affaires et des finances communales, menée dans le respect de la réglementation en vigueur.

4 Visite du patrimoine communal du 27 Mai 2025

La COGE a participé à la visite du patrimoine communal, conduite par le Syndic M. Xavier Wohlschlag et la Municipale Mme Floriane Decurnex Gonzalez. Au cours de cette visite, la COGE a pu constater la réalisation des travaux selon les préavis suivants votés au Conseil Communal :

4.1.1 Cimetière, Préavis 02/2024

Aménagement partiel du cimetière : le Colombarium, le Jardin du souvenir et le Cabanon.

Avant :

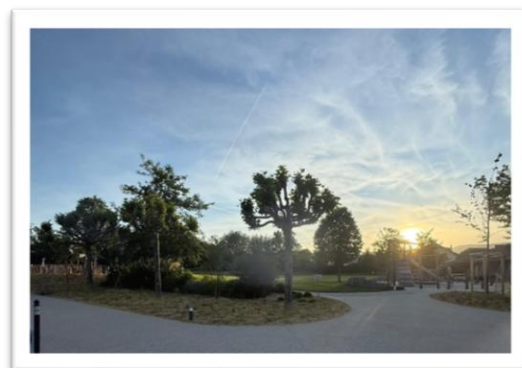


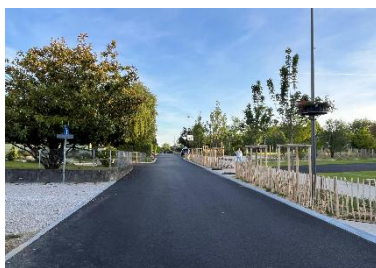
Après :



4.1.2 Vy-des-Mores, Préavis 3/2023 et 11/2023

Les aménagements réalisés concilient les aspects pratiques (espace piétonnier, places de stationnement) et esthétiques, en mettant en valeur et en intégrant harmonieusement le Parc Marguerite.





5 Recommandations

5.1 Recommandations des années précédentes

2020.3 Communication : Délais « municipalité – commissions » : à la suite du renvoi d'une demande de préavis à une/des commission/s, la municipalité devrait convoquer la/les commission/s désignée/s, afin de donner les explications nécessaires et de convenir d'un délai raisonnable pour la remise de son/leur rapport.

Municipalité *La Municipalité présentera un préavis sur la révision du Règlement du conseil communal en 2025. Les chiffres de population du SCRIS pour 2024 démontrent que la population de Commugny reste en dessous de 3'000 habitants au 31 décembre : par conséquent aucune modification supplémentaire n'est nécessaire concernant le passage au mode de scrutin proportionnel.*

COGE La COGE recommande de laisser ce point en attente jusqu'à acceptation du préavis relatif à la révision du Règlement du conseil communal en 2025.

2021.2 La commission recommande la mise en place d'une stratégie et d'une structure permettant l'actualisation régulière des contrats de prestation. Nous recommandons d'accompagner chaque signature avec le nom et la position du signataire.

Municipalité *Un nouvel outil informatique a été développé sur SharePoint et est entré en production durant l'été 2024. Il permet de consulter les contrats aisément et de paramétrer des alertes avant les échéances afin d'en améliorer le suivi. Des responsables ont été ajoutés pour chaque contrat, afin qu'ils reçoivent ces alertes et prennent les dispositions nécessaires.*

COGE Ce point étant considéré comme résolu, la COGE recommande de supprimer ce point des recommandations.

2023.1 Afin d'améliorer la qualité et la transparence des informations relatives aux appels d'offres et aux attributions des marchés, la COGE recommande d'inclure sur le tableau comparatif/proposition d'attribution du marché de chaque appel d'offre le numéro du préavis ou de la ligne budgétaire auquel la dépense se rapporte, ainsi que la décision finale d'attribution de la Municipalité avec ses arguments.

Municipalité *La Municipalité applique cette recommandation depuis que votre Commission l'a suggérée. Vous trouverez un exemple ci-après...*

COGE Ce point est en cours de résolution. Sur l'exemple partagé figurait la motivation de la décision finale de la Municipalité, mais pas le numéro du préavis ou de la ligne budgétaire auquel la dépense se rapporte. La COGE recommande de laisser ce point en attente jusqu'à sa résolution complète.

6 Conclusion

En conclusion, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillers, la Commission de Gestion estime que les comptes communaux ont été gérés de manière satisfaisante au cours de l'exercice 2024, et tient à saluer le travail accompli par l'exécutif tout au long de l'année.

Par conséquent, la Commission de Gestion, à l'unanimité, recommande au Conseil Communal de Commugny d'accepter les comptes 2024 et de donner décharge à la municipalité et à la boursière.

Elle recommande également d'accepter le rapport de gestion de la municipalité.

La Commission de Gestion :

Commugny, le 10 juin 2025

Daniel Flesher

Nadine Giger

Edivanda Mugarbi

Sindy Pirrello

Dirk Engels (Président)
